

France-Paris: Road transport services**OJ S 43/2016 02/03/2016****Contract notice****Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Musée Marmottan Monet

Postal address: 2 rue Louis Boilly

Town: Paris

Postal code: 75016

Country: France

For the attention of: M. Patrick de Carolis, directeur du musée

E-mail: fdesfachelle@marmottan.com

Telephone: +33 144965044

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.marmottan.fr/offres/>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Musée Marmottan Monet

Postal address: 2 rue Louis Boilly

Town: Paris

Postal code: 75016

For the attention of: Laurène Marin

E-mail: lmartin@marmottan.com

Telephone: +33 144965037

Fax: +33 140506584

Internet address: <https://www.marmottan.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Musée Marmottan Monet

Postal address: 2 rue Louis Boilly

Town: Paris

Postal code: 75016

For the attention of: Laurène Marin

E-mail: lmartin@marmottan.com

Telephone: +33 144965037

Fax: +33 140506584

Internet address: <https://www.marmottan.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Musée Marmottan Monet

Postal address: 2 rue Louis Boilly

Town: Paris

Postal code: 75016

For the attention of: Laurène Marin

E-mail: lmartin@marmottan.com

Telephone: +33 144965037
Fax: +33 140506584
Internet address: <https://www.marmottan.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Other: Pouvoir adjudicateur

I.3. Main activity

Recreation, culture and religion

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Transport des oeuvres d'art relatives à l'exposition « Hodler, Monet, Munch ».

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 3: `Air transport services of passengers and freight, except transport of mail

Main site or place of performance: 2 rue Louis Boilly, 75016 Paris.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet l'emballage, le transport aller-retour et l'installation d'oeuvres d'art (71) appartenant ou empruntées par le Musée Marmottan Monet dans le cadre de l'exposition « Hodler, Monet, Munch» qui se tiendra du 15.9.2016 au 22.1.2017.

II.1.6. CPV code(s)

60100000 Road transport services, 60400000 Air transport services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché est conclu à un prix global et forfaitaire avec un seul opérateur économique.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le paiement des factures et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par le Musée Marmottan Monet.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Cf. Renseignements complémentaires.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:
Cf. Renseignements complémentaires.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Pondération: 50

2. Valeur Technique. Pondération: 50

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

1944MU TRANSPORT 2-2016

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 18.5.2016 - 15:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.5.2016 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités des candidats: Une attestation d'affiliation à un organisme de transport international d'oeuvres d'arts; Lettre de candidature, sous forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ou de tout document libre sur papier à en-tête, datée signée par le candidat individuel ou en cas de groupement par l'ensemble de ses membres.

Cette lettre doit comporter notamment les informations suivantes:

— objet de la consultation;

— objet de la candidature: le candidat précise s'il se présente pour le marché global ou l'ensemble des lots ou certains lots de la procédure (indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence);

— présentation du candidat: le candidat précise s'il se présente seul (coordonnées du

candidat) ou en groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire (coordonnées de chaque membre du groupement). En cas de groupement, les membres du groupement désignent et habilitent le mandataire;

— conformément aux articles 43 et 44 de code des marchés publics, le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur;

1. Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 433-2, par le huitième alinéa de l'article 434-9, par le deuxième alinéa de l'article 434-9-1, par les articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 434-9-1, par les articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9, par les articles 445-1 et 450-1 du code pénal et par l'article 1741 du code général des impôts; ou d'une infraction de même nature dans un autre État de l'Union Européenne.

2. Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 82221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L.8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre État de l'Union Européenne.

3. Ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce ou de faillite personnelle prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

4. Ne pas être admis au redressement judiciaire institué par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre.

5. Avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement.

6. Être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

7. Que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés conformément à l'article D. 8222-5-3 du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France (attestation facultative à ce stade de la procédure mais qui devra obligatoirement être fournie au stade de l'attribution).

8. Fournir à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger (attestation facultative à ce stade de la procédure mais qui devra obligatoirement être fournie au stade de l'attribution).

9. Que les renseignements fournis dans la Déclaration du candidat ou du membre du groupement et ses annexes (ci-dessous précisés) sont exacts.

10. Déclaration du candidat ou du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ou de tout document libre. En cas de groupement, chaque membre du groupement fournit cette déclaration. Cette déclaration inclut les informations suivantes:

— identification du candidat ou du membre du groupement: coordonnées du siège social, coordonnées de l'unité ou établissement qui exécutera les prestations, forme juridique du

candidat ou du membre de l'unité ou établissement qui exécutera les prestations, forme juridique du candidat ou du membre du groupement, nom, prénom et qualité de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat ou le membre du groupement;

- en application des articles 44 et 45 du code des marchés et de l'arrêté du 28.8.2006 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs;
- si le candidat est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés à cet effet;
- la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, les services ou travaux objet du marché, réalisés au cours de ces trois dernières années;
- la déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune de ces trois dernières années;
- la présentation d'une liste des principaux travaux, objet du marché, effectués au cours de ces trois dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- la déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché;
- certificats de qualifications professionnelles éventuels ou équivalents. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations faisant l'objet du marché;
- pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat individuel ou en cas de groupement chaque membre du groupement;
- pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique;

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants:

- adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché: références, qualifications professionnelles;
- adéquation capacités techniques à l'objet du marché: moyens matériels et humains;
- adéquation capacités financières à l'objet du marché: chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années);

Les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution du marché peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir avant la signature du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification ou publication. La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mis en oeuvre avant la signature du marché. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L 521-1 du

code de justice administrative).

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur:

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Les candidats devront obligatoirement effectuer la visite du site ou attester connaître les lieux.

Les candidats ayant déjà travaillé sur site, n'auront qu'à fournir une attestation sur l'honneur de connaissance du site, et pour les candidats devant faire la visite du site, pour pouvoir établir leurs prix, devront adresser un courriel à Laurène Marin (lmarin@marmottan.com) afin de prévoir une visite qui devra se dérouler au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.

Les conditions de remise des candidatures et des offres sont fixées à l'article 14 du règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 26.2.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

26.2.2016